

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 648/2016
Date: 8 juin 2016
Direction: Direction de l'instruction publique
N° d'affaire: 737506
Classification: Non classifié

Rapport de gestion 2015 de l'Université de Berne. Prise de connaissance

1. Objet

Les tâches, objectifs et directives concernant l'Université de Berne sont définis dans la loi du 5 septembre 1996 sur l'Université (LUni), dans la Stratégie de la formation du canton de Berne ainsi que dans le mandat de prestations attribué à l'Université par le Conseil-exécutif pour les années 2014 à 2017 (ACE n° 1487 du 6 novembre 2013).

Le Conseil-exécutif constate, à l'intention du Grand Conseil, que l'Université de Berne a fourni de bonnes prestations durant l'année sous revue. Le rapport de gestion de cette dernière montre qu'elle a accompli avec succès ses tâches et a atteint ses objectifs. Il convient de mentionner tout particulièrement les points suivants :

- Selon l'Office fédéral de la statistique, quelque 144 000 étudiants et étudiantes étaient inscrits en haute école universitaire durant l'année d'études 2014-2015 (année précédente : environ 142 200). Le nombre de personnes étudiant à l'Université de Berne a continué de progresser, bien que la croissance des effectifs se soit ralentie par rapport aux années précédentes. Ainsi, la progression s'élevait encore à 1,5 pour cent entre 2013 et 2014, alors qu'elle n'était plus que de 1,1 pour cent entre 2014 et 2015. D'après l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'Université de Berne comptait 16 662 étudiants et étudiantes au semestre d'automne 2015 (hors formations continues CAS/DAS), contre 16 488 l'année précédente. Elle demeure donc la troisième plus grande université de Suisse (après l'Université de Zurich et l'EPFZ) et maintient sa « part de marché » de 11,4 pour cent à l'échelle du pays. Durant l'année d'études 2014-2015, elle proposait 39 filières de bachelor, 72 filières de master, 34 programmes de doctorat, 10 écoles doctorales et 86 filières de formation continue.

- Le nombre d'étudiants et d'étudiantes d'autres cantons à l'Université de Berne a de nouveau augmenté. Au semestre de printemps 2015, ils étaient 4935 contre 4891 l'année précédente, ce qui correspond à une hausse de 0,9 pour cent. En revanche, le nombre d'étudiants et d'étudiantes bernois immatriculés dans les universités d'autres cantons a reculé par rapport à l'année précédente. Alors qu'ils étaient 2631 au semestre de printemps 2014, ils n'étaient plus que 2537 au semestre de printemps 2015. La part d'étudiants et d'étudiantes étrangers de l'Université de Berne (personnes domiciliées à l'étranger au moment de l'obtention du certifi-



cat d'accès aux études supérieures) au semestre d'automne était quant à elle de 13 pour cent, tout comme l'année précédente.

- Dans le domaine de la recherche, l'Université de Berne peut se réjouir de succès marquants pour l'année 2015. Elle a coordonné pour la première fois trois projets collaboratifs « Horizon 2020 » de l'Union européenne. Soutenu à hauteur de 2,5 millions d'euros, le premier projet (EGSIEM) doit permettre d'augmenter le délai de pré-alerte des crues et des sécheresses à l'aide de satellites. Le deuxième projet (OPERAM), encouragé à hauteur de 6,6 millions d'euros, vise à réduire les prescriptions de médicaments excessives et erronées chez les personnes âgées afin d'améliorer la qualité de vie et de faire baisser les coûts de la santé. Le troisième projet collaboratif (MiARD) est quant à lui consacré au développement de la recherche sur la comète « Chury » à l'aide des données recueillies lors de la mission Rosetta. Différents groupes de recherche bernois peuvent en outre se targuer d'avoir ouvert la voie dans plusieurs domaines : grâce à la thérapie cellulaire, une équipe de chercheurs et de chercheuses a ainsi réussi à prolonger de 60 pour cent la vie d'une espèce de mouche. Un autre groupe de recherche a développé un nouvel agent actif permettant de lutter contre une certaine forme de fonte musculaire chez l'homme.

- Comptant parmi les sites de formation les plus importants en médecine humaine, l'Université de Berne a particulièrement contribué ces dix dernières années à une hausse significative du nombre de diplômés et diplômées et, partant, à la lutte contre le risque de pénurie de médecins. Ce risque étant toujours d'actualité, la Confédération a prévu, dans le cadre du message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (message FRI) 2017-2020, des moyens spéciaux pour continuer d'augmenter le nombre de diplômés et diplômées en médecine humaine. La direction de l'Université juge nécessaire et réaliste que le canton de Berne, en tant que site médical d'importance, puisse bénéficier de ce programme avec son université.

- Les diplômés et diplômées bernois de tous les domaines d'études sont en général très demandés sur le marché du travail : comme le montre le rapport sur l'éducation 2014, les personnes récemment diplômées de l'Université de Berne trouvent un emploi plus rapidement que la moyenne.

- En 2015, l'Université a réalisé pour la première fois un monitoring de durabilité afin de mieux promouvoir la gestion respectueuse des ressources écologiques, économiques et sociales. Dans le domaine de l'égalité de traitement entre hommes et femmes, l'Université de Berne a également franchi un pas supplémentaire : la part de femmes chez les professeurs ordinaires et extraordinaires a de nouveau légèrement augmenté.

- L'Université de Berne maintient son taux de croissance en matière de formations continues scientifiques malgré une rude concurrence. Chaque année, plus de 5500 personnes suivent une formation continue et décrochent quelque 500 diplômes. Le 12 novembre 2015 a eu en outre lieu pour la première fois la Nuit des carrières. Les étudiants et étudiantes ont eu la possibilité de rencontrer des employeurs potentiels dans un cadre informel et de nouer des contacts.

- Dans le domaine de l'infrastructure immobilière, de nombreuses améliorations ont pu être réalisées en 2015. Le déménagement de l'Administration centrale à la Hochschulstrasse 6 a permis de rapprocher ses différentes unités et facilite désormais la coordination. Le bâtiment

principal est de nouveau dédié à l'enseignement, son affectation première. Malgré ces améliorations, la direction de l'Université estime que le besoin en investissement est encore considérable, en particulier en ce qui concerne les sciences naturelles et la recherche fondamentale en médecine. Il est particulièrement urgent d'augmenter la capacité en locaux pour les filières de médecine et de pharmacie afin de proposer un plus grand nombre de places d'études et d'atténuer ainsi la pénurie de médecins qui menace le pays.

- Sur le plan financier, l'année 2015 a été fructueuse pour l'Université de Berne, qui clôture son exercice avec des recettes totales de 831,6 millions de francs. Tandis que la subvention du canton a augmenté de 2,6 pour cent pour s'élever à 303 millions de francs, les fonds de tiers ont augmenté de 3,8 pour cent par rapport à l'année précédente pour atteindre 257,6 millions de francs. Les fonds issus de l'encouragement de la recherche ont connu une évolution particulièrement positive. Les programmes internationaux ont dégagé un excédent de 12,2 millions de francs par rapport à l'année précédente et le Fonds national suisse de 7,5 millions. Du côté des dépenses, les frais de personnel ont progressé moins fortement en 2015 que l'année précédente. Dans l'ensemble, les charges de personnel ont augmenté de 1,6 pour cent pour atteindre 535,9 millions (la hausse était de 6,3% l'année précédente). Cette baisse s'explique entre autres par le fait que les dépenses en matière d'assurances sociales ont été moins élevées. En raison du passage à la primauté des cotisations et de la forte baisse des cotisations versées par les employeurs aux assurances sociales pour les jeunes collaborateurs et collaboratrices, ainsi que de la suppression des cotisations pour augmentation du gain assuré, les cotisations versées au titre des assurances sociales ont baissé d'environ 10 millions. Dans la rubrique des charges de matériel et autres charges de fonctionnement, les dépenses liées à l'acquisition de nouveaux appareils ont augmenté de 4,8 millions de francs, car une part élevée des machines, appareils et moyens informatiques ont dû être remplacés ou achetés pour la première fois. Les recettes totales de l'Université de Berne pour l'année 2015 s'élevant à 831,6 millions de francs et ses dépenses totales à 814,8 millions de francs, l'Université de Berne a dégagé un bénéfice de 16,8 millions. Celui-ci est utilisé pour résorber les capitaux propres encore négatifs de l'Université dans le domaine des fonds principaux et pour constituer des provisions afin d'équilibrer les variations annuelles. Cela permet de renforcer la stabilité du financement de l'Université et de créer une certaine marge de manœuvre pour la réalisation de projets revêtant une importance stratégique.

- Les normes de présentation des comptes Swiss GAAP RPC, introduites suite à la mise en place du système de subventionnement, exigent la présentation des comptes en relation avec les répercussions économiques effectives des engagements de prévoyance sur l'organisation. Les modifications de ces répercussions sont consignées dans les charges de personnel de manière à avoir une influence sur le résultat. Les gains ou pertes en résultant ne sont pas considérés comme librement disponibles mais comme des provisions pour d'éventuelles répercussions contraires dans les années à venir. Depuis l'exercice comptable 2014, l'Université de Berne calcule déjà les engagements de prévoyance avec ses propres valeurs sur la base d'une méthode de calcul éprouvée. Ce calcul se fonde sur les prescriptions du Conseil-exécutif pour l'administration cantonale. Lors de l'exercice 2015, l'Université de Berne a dû constituer des provisions supplémentaires d'environ 9,7 millions de francs en raison de l'évolution de ses engagements économiques envers les institutions de prévoyance.

- L'entretien de controlling entre la Direction de l'instruction publique et la direction de l'Université a eu lieu le 10 novembre 2015. La Direction de l'instruction publique a constaté

que l'Université s'acquittait de manière irréprochable de son mandat législatif et qu'elle avait en majorité atteint les objectifs fixés dans le mandat de prestations confié par le Conseil-exécutif. Le comité interdirectionnel de coordination du controlling des hautes écoles a étudié le rapport de gestion de l'Université de Berne le 26 avril 2016.

2. Bases légales

- Articles 60 et 72, alinéa 2 de la loi du 5 septembre 1996 sur l'Université (LUni ; RSB. 436.11) et article 124, alinéa 3 de l'ordonnance du 12 septembre 2012 sur l'Université (OUNI ; RSB 436.111.1).

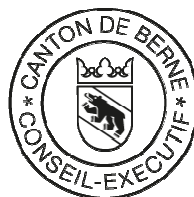
3. Proposition

Le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport de gestion 2015 de l'Université de Berne.

Au nom du Conseil-exécutif

Le chancelier:

Auer



Destinataires

- Grand Conseil
- Direction de l'instruction publique

Pièces jointes

- Rapport de gestion 2015 de l'Université de Berne